Économie – Analyse

Crise : En 2021, l'économie française dos au mur

mercredi 6 janvier 2021, par GODIN Romaric (Date de rédaction antérieure : 5 janvier 2021).

Après une année 2020 hors normes, la France va devoir faire face au risque de voir la crise économique prendre son autonomie vis-à-vis de la crise sanitaire. La réponse pourrait être une mise sous perfusion permanente des entreprises au détriment de l'État social et du monde du travail.

Sommaire

- Vers une crise économique
- Une économie zombie dirigée

L'année qui s'est achevée aura donc été, économiquement, exceptionnelle. Les chiffres du PIB français pour 2020 seront connus à la fin du mois de janvier, mais ils devraient laisser apparaître un niveau inférieur de 9 % à son niveau de 2019, selon la dernière note de conjoncture de l'Insee, publiée à la mi-décembre. C'est un recul annuel qui n'a jamais été constaté depuis 1949, date du début du calcul officiel du PIB. Et c'est sans doute une des plus fortes chutes enregistrées en temps de paix dans l'âge industriel.

Le niveau exact de la contraction importe, en réalité, assez peu. La gestion de l'épidémie de Covid-19, en provoquant un confinement sévère de deux mois, puis un deuxième confinement plus léger, mais plus durable, a très largement rendu impossible l'activité marchande. L'État s'est partiellement substitué à cette impossibilité en offrant des revenus aux entreprises et aux travailleurs dans l'impossibilité de réaliser leurs activités.

Le compte-rendu statistique de cet état de fait quasiment unique dans l'histoire économique est naturellement délicat dans le calcul du PIB, fondé principalement sur la production de « richesses » marchandes. L'évaluation des impacts de ces suspensions du temps économique et de la réponse publique a donc laissé de la place aux interprétations, ce qui, en retour, réduit les possibilités de comparaison internationales et rend délicates les interprétations à partir de la chute du PIB.

Aussi faudra-t-il veiller à bien analyser les chiffres de 2021. S'il n'y a pas de nouvelles périodes de confinement sévères, l'année 2021 sera forcément plus active que 2020. Il y aura donc, factuellement, une forte croissance en 2021. L'OFCE table sur 7,1 %, la Banque de France sur 5 %. Mais ce chiffre ne dira rien de la situation réelle de l'économie et de la société qui sera encore dans une période de très faible activité.

Et en attendant de retrouver un PIB conforme au niveau d'avant crise, les pertes accumulées sur plusieurs années par rapport à la trajectoire moyenne d'avant crise seront considérables. D'autant plus que cette trajectoire moyenne avait déjà été affaiblie après les crises de 2008 et de 2010.

En France, comme ailleurs, la stratégie publique face à la crise du Covid-19 a consisté à placer l'État comme sauvegarde de dernier ressort du système marchand entravé par l'épidémie. L'argent public a donc eu pour fonction de se substituer au marché pour compenser les ressources financières habituellement fournies par les échanges.

Quatre grandes méthodes ont été utilisées : le chômage partiel qui a permis de payer une grande partie des salaires à la place des entreprises (et donc de sauvegarder l'existence de ces dernières), les exonérations ou report des cotisations et impôts, les aides directes pour les plus petites entreprises, *via* le Fonds de solidarité, et les prêts garantis par l'État.

Les grandes récessions de l'après guerre comparées. © Insee

L'idée qui a présidé à cette action était avant tout de préserver l'existant pour pouvoir revenir le plus rapidement possible à la « normalité » d'avant crise, perçue par le gouvernement comme une sorte d'eldorado perdu.

Lors de son intervention du 14 juillet, Emmanuel Macron reprenant un élément de langage courant de ses ministres affirmait ainsi que « *nous étions en train de gagner la bataille contre le chômage de masse* ». Il faut donc retrouver au plus vite ce « monde d'avant » et pour cela maintenir en vie les entreprises et soutenir les revenus des ménages pour qu'une fois l'épidémie passée, tout rentre dans l'ordre. Dans cette stratégie, l'épidémie ne devrait donc être qu'une parenthèse. Et l'objectif est le retour au *statu quo ante*.

Mais une telle stratégie est hautement incertaine. Et 2021 sera sans doute bien davantage l'année des nouveaux défis. Et cela, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la perspective qui sous-tend toute cette stratégie, celle d'un rebond rapide venant effacer les pertes et rétablir la « normalité », est désormais une option très peu probable. La raison en est simple : l'épidémie n'est pas un « coup de fièvre » ponctuel, elle s'inscrit dans la durée. Et dès lors, les politiques économiques et sanitaires sont étroitement liées.

Mais une stratégie de rebond rapide s'oppose à une bonne gestion de l'épidémie. On l'a vu entre juin et août derniers : pour tenter d'effacer les effets du premier confinement, le gouvernement a lâché la bride sanitaire, a invité les Français à partir en vacances et à consommer massivement. L'échec a été flagrant. Certes, à la fin du troisième trimestre, le PIB français sur trois mois n'était plus que de 4,3 % en dessous de son niveau de 2019 sur la même période, soit autant que l'Allemagne. Mais on était loin d'un rattrapage suffisant. Et surtout, le prix à payer pour ce maigre succès a été une reprise forte de l'épidémie en octobre-novembre et un deuxième confinement.

Depuis, l'exécutif a tenté de définir un entre-deux en fermant un certain nombre de secteurs, de la restauration à la culture, pour permettre à l'essentiel des autres activités de reprendre. L'idée est de réduire l'impact économique des mesures sanitaires en permettant des aides ciblées plus fortes sur les secteurs fermés. C'est ce qui explique le renforcement du Fonds de solidarité pour les entreprises fermées administrativement. Mais une telle stratégie maintient inévitablement l'activité économique à un niveau faible, insuffisant pour compenser les pertes passées, tout en réduisant l'efficacité sanitaire des mesures. On perd donc en réalité sur tous les tableaux.

D’autant que la crise n’est pas terminée et que de nouveaux confinements plus ou moins sévères sont très fortement probables. L’apparition de nouvelles variantes du virus, le maintien d’un niveau élevé de contamination, la lenteur de la vaccination laissent présager de possibles reconfinements et le maintien durable d’une activité à un niveau bas. L’expérience britannique montre que la crise sanitaire est loin d’être terminée. Et qu’il est encore sans doute difficile d’en évaluer l’intégralité du coût. Or, plus les pertes s’accumulent, plus elles seront difficiles à combler à l’avenir.

Vers une crise économique autonome

Car l’action de l’État, aussi large soit-elle, ne comble pas toutes les pertes. Il y a des trous dans la raquette. Selon la Banque de France, les administrations publiques ont pris à leur compte 62 % des pertes de revenus dues à la crise, laissant 11 % de la facture aux ménages, qui amortissent en général 60 % de ces pertes, et 27 % aux entreprises.

Mais comme la crise est exceptionnelle, l’ampleur de la facture laissée aux agents économiques n’est pas anodine. 11 % d’un recul du PIB de 9 % n’est pas si éloigné de 60 % du recul de 2,9 % enregistré en 2009. Et surtout, ces chiffres ne prennent pas en compte la dynamique, comme on le verra.

Répartition des pertes de revenus dues à la crise. © Banque de France

Il est difficile de mesurer encore l’effet sur l’emploi de la crise. La Banque de France prévoit un taux de chômage proche de 11 % au premier trimestre 2021, l’Insee table sur un recul de ce taux au dernier trimestre 2020 à 8 %. Mais en réalité, peu importe. La baisse du taux de chômage attendu par l’Insee s’explique par une hausse du « halo » du chômage, autrement dit de la part des chômeurs qui ne recherche pas activement d’emplois, notamment parce qu’il n’y a aucune opportunité. Un serveur de restaurant peut-il aujourd’hui, alors que la perspective de réouverture des bars est incertaine, rechercher activement un emploi ?

Ces querelles statistiques doivent nous amener à nous intéresser surtout aux chiffres des destructions d’emplois : elles sont considérables, de 570 000 selon l’Insee à 740 000 selon la Banque de France pour le seul emploi salarié marchand.

Cela se traduit par un effet social désastreux, dès à présent. Ceux qui arrivent sur le marché du travail ont peu d’espoir de trouver un emploi, tout comme ceux qui ont perdu leur emploi ou cherchent des emplois d’appoints. Il en résulte une contraction des revenus des ménages qui n’est pas anecdotique.

Selon l’Insee, si le revenu disponible brut réel, le pouvoir d’achat, s’est contracté par ménage de seulement 0,3 % (ce qui est déjà important), il a reculé de 0,9 % par unité de consommation, autrement dit en intégrant les personnes qui dépendent du revenu de ces ménages. Bref, malgré l’ampleur du soutien public, l’effet de la crise est déjà considérable sur les ménages.

Il l'est aussi sur les entreprises. Là aussi, nombre d'entreprises ne doivent leur survie qu'aux aides et subventions publiques. Mais elles vont devoir absorber un choc considérable alors même que leurs marges sont en forte baisse et leurs marchés en lambeaux. Le secteur privé français était, par ailleurs, un des plus endettés d'Europe occidentale. Cela va rajouter une difficulté supplémentaire. Ceux qui ont dû recourir aux prêts garantis vont devoir les rembourser avec moins de ressources qu'avant la crise.

Il faudra donc s'attendre à des faillites, mais aussi à un niveau moindre d'investissement productif et d'emploi. Pour dégager des ressources et des profits, les entreprises vont fatalement devoir licencier, puisque le niveau d'activité va rester faible.

C'est bien ici ce que la gestion de crise ne prend pas en compte : l'autonomie de la crise économique sur la crise sanitaire. Une fois l'épidémie passée, tout ne redeviendra pas comme avant. Les aides de l'État cesseront et il faudra s'ajuster. Les entreprises auront sans doute majoritairement traversé la crise, mais elles devront faire face à plusieurs défis : éponger les pertes, rétablir leurs marges et gagner, pour les exportateurs des marchés étrangers, dans un contexte de compétition accrue puisque tout le monde aura subi cette crise.

À cela s'ajoute le fait que les entreprises de services, qui constituent les principales sources de créations d'emploi, vont faire face à un choc durable de productivité : les mesures sanitaires seront là pour longtemps, et vont nécessiter des investissements et peser sur la capacité de revenus de ces entreprises.

Évolution du taux de chômage en France. © Insee

Penser que l'on peut effacer tout cela avec aisance semble relever de la naïveté. Pour au moins deux raisons. La première est que la demande ne sera pas aussi vigoureuse qu'auparavant. On l'a vu, malgré les aides, les ménages, notamment les plus faibles, ont perdu nettement en pouvoir d'achat. Or, ce sont ces ménages qui soutiennent la croissance de la consommation.

Le gouvernement compte beaucoup sur l'épargne accumulée durant le premier confinement pour rétablir la demande et permettre une reprise plus vigoureuse. La baisse des revenus a, en effet, été moins forte que la baisse de la consommation, conduisant à la formation d'une épargne nouvelle évaluée par l'OFCE à 86 milliards d'euros.

Il suffirait de réinjecter cette somme dans la consommation, selon le gouvernement, pour faire passer la crise. Ce surcroît d'épargne était aussi une des raisons que le gouvernement avait avancée pour justifier l'absence de mesures sociales et de demande dans le plan de relance. Mais, outre que cette perspective a été démentie par les événements de cet été, elle semble de moins en moins crédible.

En effet, à mesure que la crise se prolonge, se creusent encore les pertes de revenus des ménages, ce qui contraint la partie des ménages les plus fragiles financièrement à recourir à cette épargne pour compenser ces pertes. Autrement dit, cette épargne qui, si tout était rapidement redevenu comme avant, aurait été un plus, devient simplement un revenu de complément permettant de réduire la baisse des revenus.

Pour les autres, il y a fort à parier que cette épargne ne puisse non plus pas rétablir l'équilibre rêvé par le gouvernement. Les membres de classe moyenne seront tentés, devant la dégradation du marché de l'emploi, de conserver cette épargne pour faire face à une éventuelle baisse de revenus et pouvoir honorer notamment la dette immobilière qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

Enfin, les plus riches, qui ont accumulé 70 % de cette épargne forcée, ont la plus faible tendance marginale à consommer. Cette épargne, attirée par la baisse de la fiscalité de 2008, finira sur les marchés financiers subventionnés par les banques centrales où les rendements sont importants. Et où l'effet sur l'économie réelle est négligeable.

Il est donc difficile de compter sur un rebond de la demande des ménages. Mais il est certain que l'usage de cette épargne supplémentaire sera la clé de l'avenir de la conjoncture française en 2021. Mais rappelons que le gouvernement refuse toute réforme de la fiscalité de l'épargne des plus riches, ISF et PFU, donc toute incitation à consommer de ces plus riches.

Quant aux entreprises, elles seront non seulement soumises à ce choc de productivité dans les services qui détruira des emplois et pèsera sur les revenus salariaux, mais aussi à la tendance de fond du capitalisme contemporain : l'épuisement des gains de productivité. Pour recréer des emplois et relever les salaires après la crise, et engager un cycle vertueux, il faudrait en effet une forte hausse de la productivité ou l'émergence de nouveaux marchés où les entreprises françaises pourraient prendre des positions fortes. Or, rien ne laisse présager de telles évolutions, capables de contrecarrer les tendances négatives de l'après crise.

Une économie zombie dirigée par des somnambules

Le gouvernement compte sur les vieilles recettes habituelles, celles qu'il a défendues depuis 2017 : la politique de l'offre, notamment les baisses d'impôts et les subventions, contenue dans son *« plan de relance »*, pour favoriser l'investissement productif dans les *« nouvelles technologies »* et la *« croissance verte »*.

Mais tout cela ressemble à une politique de somnambules qui rêvent éveillés. Car toutes ces politiques menées depuis des années n'ont pas freiné la baisse des gains de productivité et n'ont fait qu'alimenter la demande de produits financiers. Si les entreprises n'ont pas financé massivement depuis des années la croissance verte et si l'évolution technologique n'a pas amélioré la productivité, il y a peu de raisons que la situation s'améliore.

D'autant que l'investissement a souffert de la crise et que cela va dégrader durablement la capacité de croissance des entreprises françaises. L'OFCE a évalué la destruction de capital physique issu de la crise à 60 milliards d'euros. Enfin, la Chine, locomotive de la demande mondiale et européenne entre 2008 et 2017, évolue et ne pourra plus jouer ce rôle. Elle entre, à son tour, dans la compétition directe avec les entreprises occidentales, ce qui va peser sur les coûts dans la vieille Europe.

Si les défaillances d'entreprises se multiplient, l'impact sur l'emploi sera considérable. Une étude réalisée par Éric Heyer, de l'OFCE, a estimé à 175 000 le nombre d'emplois menacés en 2021 par les faillites. En l'absence de vrai moteur de la reprise, autre que le simple effet de rattrapage qui s'annonce partiel, on peut donc craindre que la récession unique de 2020 ne finisse, malgré l'engagement de l'État, par se muer en une crise économique classique qui tiendra aussi aux difficultés sous-jacentes du capitalisme contemporain.

Une réponse pourrait cependant être de maintenir la perfusion pour réduire les défaillances. Comme les marchés financiers sont sous perfusion des banques centrales depuis 2008, l'économie réelle

serait alors sous perfusion d'argent public pour réduire les effets de la crise. Le dispositif d'activité partielle de longue durée traduit cette tentation. Incapable d'exercer la fameuse « destruction créatrice », faute de « création », le capitalisme de l'après-Covid tenterait de compter sur l'État pour réduire la destruction. Au risque de multiplier les entreprises zombies qui finiront par sombrer et détruire des emplois en affaiblissant le secteur financier, lui aussi sous perfusion. On peut imaginer l'entrée dans une nouvelle époque de crise permanente, à bas bruit, sans doute mieux gérable politiquement, mais inefficace économiquement et socialement.

Car pour tenter de soutenir ces entreprises sous perfusion, il faudra immanquablement avoir recours aux « réformes structurelles ». On affaiblira encore davantage la position du travail pour tenter de sauvegarder la capacité de faire du profit des entreprises. C'est pour cette raison que les réformes de l'assurance-chômage et des retraites n'ont été que *« suspendues »* et non abandonnées. Il s'agit de réduire le coût du travail et de précariser ce dernier encore davantage pour faire baisser les statistiques du chômage tout en aidant les zombies de l'entreprenariat à survivre.

Il faut donc s'attendre à une nouvelle offensive néolibérale, même si elle prendra des formes adaptées à la situation nouvelle. De ce point de vue, la question des comptes publics sera également un enjeu central de ces prochaines années. L'État, on l'a vu, est une sorte de dernier recours du capitalisme post-Covid. Ses besoins se doivent donc d'être illimités. Les rachats de titres obligataires publics sur les marchés par les banques centrales, et leur renouvellement permanent, assurent ce caractère illimité. Mais le refus d'admettre cette monétisation de fait induit un risque car il permet de manier la menace d'un endettement trop élevé.

Cette menace est agitée par le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, et par le premier ministre Jean Castex qui a réuni une commission pour proposer des mesures sur l'avenir de la dette publique. Certes, compte tenu de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons, un retour brutal à l'austérité, comme en 2010-2011, semble peu probable.

Mais en agitant le risque lié à une dette publique qui n'en présente intrinsèquement aucune, le gouvernement entend organiser une austérité qui ne dira pas son nom et se déploiera autour de la question des choix. Comme des ressources importantes seront occupées par le maintien de l'emploi dans les entreprises zombies et que les besoins du secteur privé, auquel l'action publique est désormais soumise, exigeront une nouvelle baisse des impôts, on financera cette politique par une nouvelle vague de déconstruction de l'État social en rognant encore sur les cotisations sociales et en organisant la pénurie de l'action publique.

C'est ce que propose le gouverneur de la Banque de France en incitant à *« stabiliser »* le niveau de la dépense publique en appelant à prendre des mesures pour ancrer le niveau de dette publique à long terme. Or, qui dit mesures de long terme, dit politique de maîtrise structurelle des dépenses et donc attaque directe contre l'État social.

C'est, par exemple, la fonction de la réforme des retraites par points qui est sans cesse remise dans l'actualité par les membres du gouvernement, notamment Bruno Le Maire mais aussi le ministre des transports Jean-Baptiste Djebbari qui, le 3 janvier, a, de nouveau, défendu cette réforme.

Il pourrait donc se mettre en place une forme d'austérité modérée mais réelle, centrée sur les structures sociales de l'État, sur les volumes de l'emploi public (sous le prétexte d'efficacité, l'échec de la vaccination étant déjà avancé comme preuve de l'inefficacité publique dans les milieux libéraux) et sur certaines dépenses communes, notamment la santé (en dépit du *« Ségur de la santé »*, les économies sur le système de santé s'élèveront encore à 4 milliards d'euros cette année).

Bref, c'est le cœur de l'État social qui sera mis à mal. Sans compter que la dette sera utilisée comme

argument pour peser sur le rapport de force dans les entreprises. Sans oublier que se focaliser sur la nécessité de stabiliser ou de réduire la dette publique passe inévitablement par une course à la croissance du PIB fort peu compatible avec les exigences écologiques du moment.

Au lieu de modifier la fiscalité sur l'épargne pour réduire cette épargne accumulée des plus riches et la redistribuer, il semble que l'on prépare une nouvelle vague de mesures de répression du monde du travail et de l'État social. Autrement dit : si les salariés ont été plutôt préservés pendant le choc, ce sont les citoyens et les salariés qui vont payer sur le long terme le coût de cette crise, par le chômage et par le chantage à l'emploi et à la dette.

C'est le coût à payer pour sauvegarder un système capitaliste à bout de souffle, vivant désormais au crochet d'un État qu'il détricote par ailleurs. L'obsession de l'actuel gouvernement de voir dans la croissance la solution ultime à tous les problèmes économiques conduit à cette impasse, synonyme de davantage d'inégalités et de catastrophes écologiques.

Romaric Godin

P.-S.

• MEDIAPART. 5 janvier 2021 :
https://www.mediapart.fr/journal/economie/050121/en-2021-l-economie-francaise-dos-au-mur?onglet=full

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?
• Site d'information indépendant
• Sans subventions ni publicité sur le site
• Journal participatif
• Financé uniquement par ses abonnements

https://www.mediapart.fr/abonnement

Les articles de Romaric Godin sur Mediapart :
https://www.mediapart.fr/biographie/romaric-godin